

Agir c'est dans ma nature !

La Carte Agir

La **CARTE AGIR** (liée à une ouverture de compte) offre toutes les prestations d'une Carte Bleue Visa classique avec un « + » solidaire : offrir aux souscripteurs un moyen original de soutenir les actions d'une association.

France Nature Environnement, pour chaque souscription d'une **CARTE AGIR**, reçoit 3€ et 0,06€ pour chaque retrait dans un distributeur automatique, sans incidence sur le compte du porteur car c'est le Crédit Coopératif qui les verse.

La **CARTE AGIR**, c'est 45 cm² de solidarité au quotidien.

Le Livret Agir

Le **Livret Agir** est un produit simple, comparable dans son utilisation à un livret classique, avec un « + » solidaire :

- Compte sur livret ouvert à toute personne physique (majeure ou mineure), cumulable avec un livret A ; une même personne peut détenir plusieurs Livrets Agir ;
- disponibilité de l'argent déposé ; capital garanti ;
- rémunération actuelle : 3,25 % brut par an (base Livret A + 1 %) ; ce taux peut varier dans l'année, les détenteurs étant informés par le Crédit Coopératif ;
- dépôt minimum à l'ouverture : 100 €
- aucun plafond de dépôt, ni obligation annuelle de versement ;
- « + » solidaire : la moitié des intérêts annuels est automatiquement donnée à France Nature Environnement.
- fiscalité : les intérêts sont, au choix du détenteur à l'ouverture, intégrés dans la déclaration annuelle des revenus ou diminués d'un prélèvement forfaitaire (27%). Par exemple, pour 50 € d'intérêts bruts :
 - 50 € à déclarer avec ses autres revenus
 - ou, si le détenteur choisit le prélèvement forfaitaire, 36,5 € d'intérêts nets (50€ – 13,5€), soit 18,25 € versés à France Nature Environnement et 18,25€ capitalisés sur le livret.

Le Crédit Coopératif envoie chaque année un avis fiscal et une aide à la déclaration de revenus. France Nature Environnement envoie une attestation de don pour la réduction d'impôts.

Les dons issus du Livret et de la Carte « Agir c'est dans ma nature » alimenteront le Fonds National d'intervention de France Nature Environnement, pour aider les associations de protection de la nature à financer leurs actions.

France Nature Environnement rejoint les 12 associations déjà partenaires de la Carte ou du Livret Agir. En 2004, elles ont collecté 320 000€ de dons grâce à ces deux produits solidaires.

Pour tout renseignement sur la Carte et le Livret Agir, s'adresser à l'une des agences Crédit Coopératif (0 810 63 44 44, prix appel local, du lundi au vendredi jusqu'à 20H et le samedi jusqu'à 13H).

Contact presse:	Claude Sevaistre	01 47 24 89 71
Contact produit :	Jérôme Henry	01 47 24 83 89